



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Bilan d'étape du label EFE3D

Question écrite n° 5064

Texte de la question

M. Vincent Caure interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le bilan du label « établissement français à l'étranger en démarche de développement durable » (EFE3D) pour l'Europe du Nord. Créé en 2020, il valorise et incite les établissements membres du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) à entrer dans une démarche d' « éducation au développement durable » (EDD), notamment en développant des partenariats avec des acteurs locaux et à travers trois niveaux de labellisation. Pour la campagne 2022-2023, le label a été décerné à près de 40 % des établissements du réseau avec l'objectif qu'en 2030, l'ensemble des établissements soient labellisés. Cette année, la procédure de demande de labellisation a été simplifiée et celle-ci est désormais attribuée pour une durée de quatre ans. Il lui demande si des données chiffrées sont disponibles pour l'Europe du Nord comprenant l'évolution du nombre d'établissements labellisés depuis la création du label et leur répartition selon les trois niveaux d'avancement.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Caure](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5064

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2025](#), page 1718